

élections législatives du 27 Juillet 2008

très forte progression du PPC

Le phénomène majeur de ces élections est la très forte avancée du PPC.

- le PPC, Parti du Peuple Cambodgien arrive loin en tête. Avec presque 74 % des suffrages il augmente encore très fortement son avance sur les autres formations. Il domine de haut le paysage politique.

Ce résultat est dû à une série de facteurs dont les parts respectives, le dosage, peuvent faire l'objet d'appréciations très diverses. Nous voyons ces facteurs ainsi :

- avant tout les bons résultats du Cambodge, avec une forte croissance sur le long terme -même si elle ne profite pas à tout le monde. Chacun peut constater que le Cambodge se transforme vite: infrastructures, construction, agriculture, enseignement primaire, nouvelles activités et nouveaux emplois, ... Bien sûr les progrès ne sont pas l'œuvre du PPC tout seul, mais personne ne conteste qu'il s'y emploie.

- bonnes relations avec le monde extérieur, notamment avec les pays investisseurs, Chine, Japon, pays de l'ASEAN ...

- bonnes relations avec les milieux d'affaires. C'est là du reste à la fois une force, le business apprécie la stabilité du pouvoir et, qui sait, l'aide à la maintenir; et une faiblesse: les relations entre le pouvoir et ces milieux manquent de transparence.

- très forte présence sur le terrain, dans les villages, où il s'efforce depuis longtemps d'attirer les meilleurs éléments. Et très bonne organisation du réseau: « le PPC contrôle tout » ! Il faut rappeler aussi que les Cambodgiens ne sont pas habitués à contester le pouvoir. Ils se rangent plutôt du côté du plus fort.

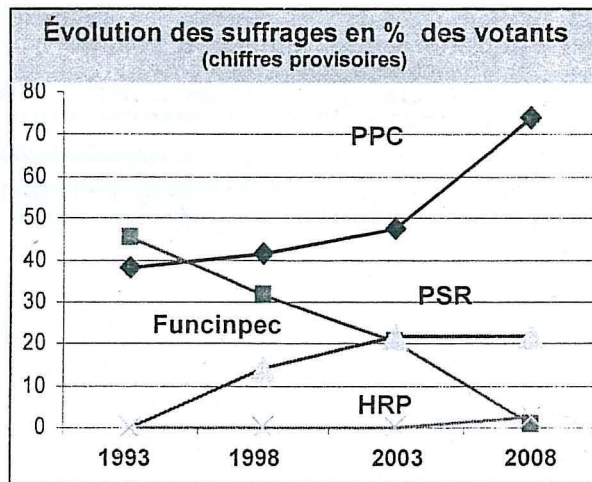
- stratégie très au point: les médias entretiennent l'image d'un parti fort, proche du peuple, assurant la sécurité dans tout le pays, efficace parce qu'expérimenté. Le PPC apparaît comme le plus capable de faire progresser le pays. Et il s'est corrigé: pas de violence, pas de menaces, ...

Le classement de Preah Vihear au patrimoine mondial de l'Unesco, et le raisonnable traitement de la querelle avec la Thaïlande sont arrivés juste à point.

Faut-il attribuer aux stratèges du PPC le déclin du Funcinpec,

coalition après coalition ? Le PPC s'en est toujours défendu, affirmant au contraire qu'il a toujours souhaité avoir dans le Funcinpec un partenaire fort. Mais on voit que l'évolution des deux partis est très exactement inverse, comme si le PPC se nourrissait aux dépens du Funcinpec.

Au compte de cette stratégie aussi: le refus obstiné du Premier ministre d'une coalition PPC / PSR. Ainsi les cadres du PSR ne pouvaient espérer jouer un rôle dans le gouvernement qu'en passant au PPC. Certains n'ont pas résisté.



- Le PSR, Parti Sam Rainsy, arrive second, il progresse encore, principalement grâce au travail de fond qu'il a réalisé dans les campagnes, à sa présence dans de nombreux conseils municipaux, grâce à la force de ses arguments.

Il progresse moins qu'on ne s'y attendait cependant, que ne le laissent prévoir les élections communales d'avril 2007 (progression en voix de 77 %). Il est fort surtout à Phnom Penh avec près de 37 % des votes.

Le PSR a subi des défections au profit du PPC, mais limitées à certains cadres. Il est remar-

quable qu'après une aussi longue lutte dans l'opposition, qui n'a pas apporté de participation au gouvernement, les partisans du PSR ne soient pas passés en masse au PPC. Le PSR présente une alternative intéressante pour les jeunes. Mais il est encore très loin de la barre des 50 % qui le mettraient au pouvoir.

Le PSR a été aussi grignoté par le *Human Rights Party* de Kem Sokha.

A-t-il été victime de trucages, non-inscriptions sur les listes électorales ? Sam Rainsy cite le chiffre de 200 000 noms anormalement absents. Il faudrait des enquêtes impartiales, approfondies, pour le savoir avec certitude. Comme le disait Sam Rainsy lui-même (cn 264), le PPC a affiné sa stratégie, amélioré son image. Le traiter de mafieux, de dictateur, de Mugabé, est devenu moins efficace. Le PPC serait devenu, selon Sam Rainsy, un habile trqueur.

Le *Human Rights Party* créé par Kem Sokha fait une entrée sur la scène politique. Il a trouvé des partisans dans les mêmes milieux que le PSR: gens qui ne font pas partie des ré-

Libre opinion

LE CAMBODGE ET LA MODERNITE

Depuis la chute du plus barbare des régimes communistes qu'ait engendré le communisme, bientôt trente années se sont écoulées. Une première décennie – les années quatre-vingts – fut consacrée, avec l'appui d'un corps expéditionnaire vietnamien, à empêcher le retour des Khmers rouges au pouvoir. Une deuxième décennie – les années quatre-vingt-dix – fut consacrée à réaliser ce que l'ONU n'a pas été capable de faire : pacifier le pays. Une troisième décennie – la première de ce siècle – s'est caractérisée par la stabilité politique et l'émergence d'un certain développement économique. Si on inscrit la législature qui commence dans cette perspective historique, on peut se poser la question : qu'est-ce qui va

caractériser la prochaine décennie ?

Le Cambodge est à un tournant. Grâce au travail accompli au cours des trois décennies passées, le Cambodge est en capacité de choisir entre deux orientations : soit il choisit la voie de la modernité, soit il choisit de devenir ce que sont aujourd'hui l'Indonésie et les Philippines, c'est-à-dire des pays paralysés dans le sous-développement par l'absence d'État de droit, de lutte effective contre la corruption, de réelle sécurité juridique pour les investisseurs, de priorité donnée à la lutte contre la pauvreté, à la santé et à l'éducation, par une destruction massive de l'environnement.

élections législatives

seaux au pouvoir, qui en dénoncent les travers, qui ne profitent guère ou pas de la croissance, qui se sentent capables de remplir des postes de responsabilité. Il y a là manifestation dans le paysage politique un créneau, un courant de pensée qui se nourrit des faiblesses du pouvoir: corruption, injustices, opacité de certaines transactions, répartition très déséquilibrée des bénéfices de la croissance ...

Le Parti Norodom Ranaridh qui était arrivé devant le Funcinpec aux municipales, bénéficie du fait qu'il peut se dire représentant direct de la monarchie. Sa faiblesse majeure est que la monarchie ne se confond plus avec le pouvoir politique. Une autre faiblesse est que le président du PNR n'est pas au Cambodge, ne peut pas y rentrer sans tomber sous le coup d'une condamnation. Peut-être aussi le PNR manque-t-il de personnalités politiques de premier rang qui pourraient faire

pièce au Premier ministre.

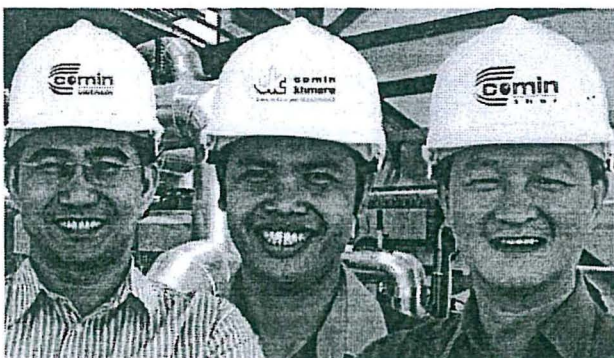
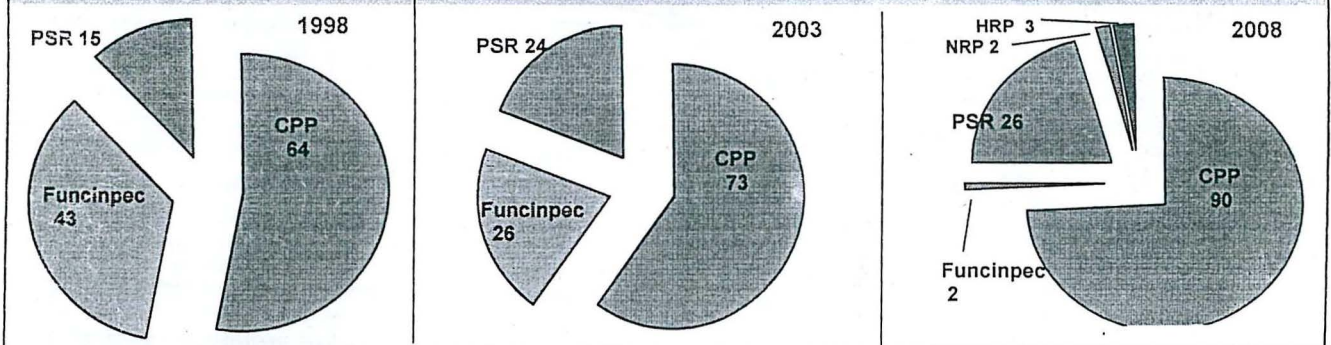
Le Funcinpec poursuit sa chute, que laissaient prévoir les municipales de 2007 (cn 252) et son évolution passée. Certains de ses membres qui n'approuvent pas la coalition avec le PPC sont passés au PNR. Beaucoup sont passés au PPC.

L'argument « nous représentons la monarchie » n'est pas porteur, surtout auprès des jeunes. La très vigoureuse croissance du PPC fait de l'ombre à l'idée monarchique.

Le Funcinpec est presque anéanti, comme certains le prévoyaient. Son évolution est conforme aux craintes exprimées par le prince Norodom Sirivudh lors de la formation de la troisième coalition.

Le PPC continuera-t-il à gouverner avec le Funcinpec ? Le Premier ministre s'est déclaré déçu par ses résultats. Il est bien possible qu'il préfère nommer au gouvernement, aux postes de responsabilité, des membres du PPC qui ont si bien réussi.
c.n.

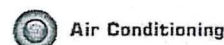
Nombre de sièges à l'Assemblée nationale (sur 123)



Local experience Regional expertise

www.geminasiagroup.com

- Equipment supply
- Turn-key projects
- Multitechnical after sales services



LE CAMBODGE ET LA MODERNITE

S'il faut en juger par les propos tenus par le Premier Ministre du Cambodge, le 1 juin, lors de la séance de clôture de la conférence gouvernementale dressant le bilan de la troisième législature, la conscience des insuffisances en matière de lutte contre la pauvreté, de santé et d'éducation est réelle. On est moins certain que progresser vers un authentique État de droit, commencer une guerre contre la corruption et réparer les dégâts causés à l'environnement suscitent la même préoccupation.

Or, qu'est-ce qu'un État moderne ? Suffit-il de construire des tours de 50 étages, de polluer les villes avec de puissants et luxueux 4X4, de disposer de téléphones portables de la dernière génération et d'avoir le réseau routier encombré et détruit par de puissants camions pour faire un État moderne ?

Sans même prendre au mot les critères de l'Association Internationale des Barreaux – en vertu desquels Singapour n'est pas un État moderne – on peut considérer qu'un État moderne, c'est d'abord un État dans les institutions duquel les gens ont confiance. Confiance d'être protégé par la police et non intimidé et racketté par elle, confiance dans une Justice égale pour les faibles comme pour les puissants, confiance dans des institutions au service de l'intérêt général et non au service de quelques clans, confiance dans des mé-

dias au service de l'information et non de la propagande. On est assez loin du compte au Cambodge. Mais changer reste une option.

Un État moderne, c'est un État qui utilise les moyens à sa disposition pour mettre l'économie au service des gens, pour renforcer la cohésion du tissu social, pour réduire la fracture entre les plus faibles et les plus puissants. Un État moderne demande plus d'efforts à ceux qui ont beaucoup et moins à ceux qui ont peu. On a du mal à trouver de telles caractéristiques dans la gestion actuelle de l'État cambodgien. Mais s'y atteler reste une possibilité.

Un État moderne, c'est une société encadrée par un ensemble de règles dont le non respect est sanctionné, sans que les puissants bénéficient de l'impunité. Le spectacle chaotique de la rue cambodgienne où aucune règle de circulation n'est respectée, où les détenteurs d'une plaque d'immatriculation de l'État, de l'armée ou de la police s'autorisent toutes les violations des règles les plus élémentaires, la mise en cause par des puissants de ceux qui défendent les droits légitimes de ceux qui sont arbitrairement privés de leur logement illustrent à quel point sévit l'impunité. Mais on pourrait commencer à la combattre.

On ne peut s'empêcher d'être frappé de voir que par de nombreuses caractéristiques, le Cambodge d'aujourd'hui ressemble à celui des années soixante. Certes, le pluralisme politique et la multiplicité des journaux d'opposition sont des réalités nouvelles. Mais l'existence d'une direction politique forte, l'absence totale de sens civique chez les élites politiques (tous partis confondus), le souci de l'intérêt général très faiblement répandu dans la population, la recherche effrénée du moindre gain et la corruption érigée en mode de vie, l'arrogance de ceux qui possèdent à l'égard des moins nantis, le fossé entre les villes et les campagnes rappellent ce qu'était le Cambodge avant qu'il sombre dans la tragédie. Tous les étrangers qui sont en mesure de comparer les deux époques confirment cette similitude des comportements. Comme si les Cambodgiens n'avaient tiré aucune leçon de la tragédie dont ils ont été victimes.

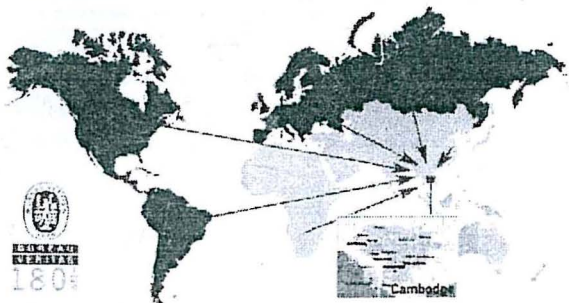
Celui qui aurait le courage politique de dire, aujourd'hui où tout reste possible, alors qu'il n'est pas trop tard, « nous avons repris des mauvaises habitudes, il nous faut changer », celui-là serait sans conteste un homme d'État.

Il y a trente ans, le Cambodge a été ramené à l'âge de la pierre. Vu d'où il vient, le Cambodge ne peut produire que ce qu'il est. Les réformes ne peuvent avancer qu'à petits pas. Contrairement à ce que beaucoup pensent, au Cambodge plus qu'ailleurs, le passé explique le présent. Mais en aucun cas, aujourd'hui, alors que 60% des Cambodgiens ont moins de trente ans, le passé ne peut excuser le statu quo, et encore moins le refus de procéder aux changements qui s'imposent maintenant. Le statu quo n'est pas une option. Mais les Cambodgiens veulent-ils ces changements ?

Cicéron

Un réseau mondial à votre service pour sécuriser vos importations

Grâce à ses 850 bureaux et laboratoires dans 140 pays, le groupe peut compter sur le talent et l'expertise de plus de 33 000 collaborateurs bénéficiant d'une politique de formation active.



4 Centres de Relations avec les Exportateurs interconnectés dans le monde entier avec plus de 300 centres d'inspections, en relation constante avec le réseau d'inspecteurs spécialisés pour un service client spécifique et personnalisé.

Pour plus de détails sur les activités de facilitation du commerce, contactez :

BIVAC International Cambodge
144 A, Norodom Boulevard - Chateaurmon
Phnom Penh - Cambodge
Tel. +8551 23 220 508
www.bureauveritas.com/gsit



Move Forward with Confidence®
Avançons en confiance

LA FRONTIERE KHMERO-THAÏLANDAISE ET LE TEMPLE DE PREAH VIHEAR

La crise profonde que connaît la vie politique thaïlandaise depuis plusieurs années s'est accompagnée en septembre 2006 d'un coup d'État militaire. Lorsqu'un gouvernement civil succède au pouvoir de l'armée, celui-ci est l'objet d'une contestation croissante par une opposition à la fois parlementaire et extra-parlementaire. Des manifestations de grande ampleur sont organisées par une « Alliance pour la démocratie » pendant des mois. Cette crise de la société thaïlandaise a connu un tournant, lorsque le temple cambodgien de Preah Vihear a été inscrit sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO. Comme l'Histoire l'enseigne, le recours aux passions nationalistes est toujours une tentation lorsqu'un pays est extrêmement divisé.

Ce temple est situé à la lisière de la frontière avec la Thaïlande, dans la chaîne des Monts Dangrek. Son inscription a rouvert une vieille plaie sur laquelle les politiciens thaïlandais de tous bords, mais aussi les plus hautes autorités du pays, se sont précipités.

Il faut en effet savoir que le tracé de la frontière entre la Thaïlande et le Cambodge n'a jamais été vraiment accepté ni par la monarchie thaïlandaise, ni par l'armée, ni par la classe politique de ce pays. Quand le Cambodge a été affaibli par la tragédie qui l'a frappé, la Thaïlande n'a pas manqué de contester cette frontière et même d'en violer le tracé. Pendant les années quatre-vingt, j'ai personnellement été le témoin de patrouilles de chars thaïlandais opérant en territoire cambodgien au Nord de la ville d'*Aranyaprathet*. Pendant la mission des Nations Unies au Cambodge, les casques bleus ont observé à plusieurs reprises des déplacements de bornes frontalières vers l'intérieur du territoire cambodgien par des unités de l'armée thaïlandaise. Et pendant le mois de juillet 2008, on a pu lire dans la presse de Bangkok et entendre de la bouche des manifestants thaïlandais des revendications nationalistes et irrédentistes allant jusqu'à réclamer trois provinces cambodgiennes dont celle où se trouve le parc des temples d'Angkor.

Rappel historique

- 1) **En 1904**, la France, puissance protectrice du Cambodge, et le Siam signent une Convention afin de pouvoir déterminer d'une manière définitive la frontière entre le Cambodge et le Siam.
- 2) **En 1907**, un traité franco-siamois rétrocède au Cambodge trois provinces annexées par le Siam. Ce traité confirme les dispositions de la Convention de 1904 en ce qui concerne les modalités de délimitation de la frontière.
- 3) **En 1908**, une commission mixte franco-siamoise issue de ce traité détermine la frontière dans le secteur de Dangrek et indique clairement que le temple de Preah Vihear et ses environs sont en terre cambodgienne.
- 4) **En 1925**, la France et le Siam signent un traité d'amitié dont l'article 2 indique que « les hautes parties contractantes confirment, en s'en garantissant le respect réciproque, les frontières établies entre leurs territoires en vertu et en conformité des stipulations des accords antérieurs ».
- 5) **En 1926**, une Convention relative au Mékong confirme l'article 2 du traité de 1925.

6) **En 1937**, un nouveau traité d'amitié reprend les dispositions du traité de 1925 relatives aux frontières.

7) **En 1946**, après que la Thaïlande, alliée du Japon, ait occupé trois provinces cambodgiennes, l'Accord de règlement franco-siamois rétablit le traité de 1937. La Commission de conciliation franco-siamoise considère que les clauses du traité de 1907 au sujet de la frontière entre le Siam et le Cambodge ne doivent pas être révisées.

8) **En 1954**, alors que le Cambodge a accédé à l'indépendance, en violation des traités signés, une force armée thaïlandaise occupe le temple de Preah Vihear et ses environs.

9) En juin 1962, la Cour Internationale de Justice, à la demande du Cambodge, rend un arrêt confirmant la souveraineté du Cambodge sur le Temple de Preah Vihear et ses environs en vertu de la ligne frontière établie laquelle a été

confirmée par des traités successifs et n'a jamais fait, jusqu'alors, l'objet de contestation de la part de la Thaïlande. « *La Cour s'estime donc tenue, du point de vue de l'interprétation des traités, de se prononcer en faveur de la frontière indiquée sur la carte pour la zone litigieuse.* » (page 35 de l'Arrêt). L'Arrêt précise que « *la Thaïlande est tenue de retirer tous les éléments de forces armées ou de police ou autres gardes ou gardiens qu'elle a installés dans le temple et ses environs situés en territoire cambodgien* » (page 37).

10) **En juillet 1962**, la Thaïlande accepte l'arrêt de la Cour internationale de justice et ne fait pas appel pendant les dix années qui suivent pendant lesquelles elle pouvait le faire

11) **En 2000**, le Cambodge et la Thaïlande signent un *Memorandum of Understanding* en vue de la démarcation et de l'abornement de la frontière entre les deux pays dans le respect des traités et conventions signés et **des cartes établies en application de ces traités et conventions (Article 1c)**.

12) **En 2001**, le Cambodge demande officiellement l'inscription du temple de Preah Vihear sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité de l'UNESCO.

13) Le 7 juillet 2008, le Comité du patrimoine mondial de l'humanité inscrit, à l'unanimité, le temple sur la liste du Patrimoine Mondial de l'Humanité.

14) Le 15 juillet 2008, les forces armées thaïlandaises violent l'intégrité du territoire cambodgien dans le secteur de Preah Vihear et, de ce fait, les traités et conventions signés et ratifiés par la Thaïlande.

Tels sont les faits. Ils sont vérifiables et non contestables. Il résulte de ces faits qu'une frontière existe bel et bien entre le Cambodge et la Thaïlande dont le tracé a été confirmé à plusieurs reprises par les autorités thaïlandaises au cours du siècle écoulé, même si, aujourd'hui, pour des raisons de politique intérieure, elles en contestent la réalité. Il résulte de ces faits que le temple et son voisinage sont intégralement sous la souveraineté exclusive du Cambodge.

Raoul Marc JENNAR

Docteur en science politique et en études khmères
Auteur de « *Les frontières du Cambodge contemporain* » (thèse doctorale, INALCO, Paris)
25 juillet 2008

Frontières: la position thaïlandaise est intenable

L'inscription de Preah Vihear au patrimoine mondial a réveillé la question de la frontière, alors que ces deux dossiers n'ont rien à faire l'un avec l'autre.

L'inscription maintenant obtenue, la frontière va occuper l'opinion, et les experts, pendant longtemps sans doute.

On ne voit pas comment la Thaïlande pourrait contester l'arrêt de la Cour Internationale de La Haye du 15 Juin 1962. L'historique est rappelé ci-dessus par R. M. Jennar. On peut enfoncer le clou, s'attarder un peu sur ce fameux Arrêt.

L'article 60 de l'Arrêt dit bien que
 « L'arrêt est définitif et sans recours ».

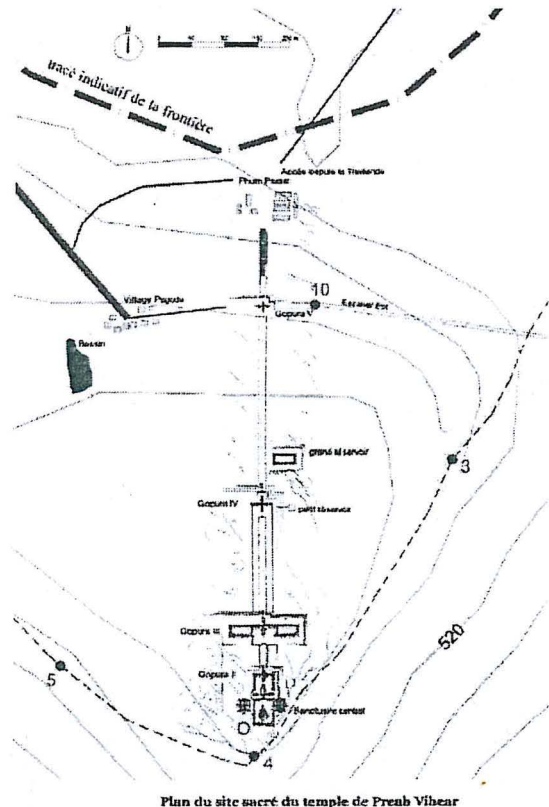
L'article 61 paragraphe 5 dit que
 « Aucune demande de révision ne pourra être formée après l'expiration d'un délai de dix ans, à dater de l'arrêt ».

Comme il est rappelé dans l'historique ci-dessus, la Thaïlande a bel et bien signé cet arrêt en juillet 1962, et elle n'a posé aucune demande de révision au cours des dix années qui ont suivi. Aucune argutie juridique ne peut renverser cette situation: tout l'épéron de Preah Vihear, zone du temple comprise, est en territoire cambodgien.

Concernant le tracé de la frontière: la Cour de La Haye en a traité très clairement. Après avoir rappelé les circonstances du tracé de cette frontière (Convention de février 1904, Traité des frontières de mars 1907, tracé de la carte en 1908 par la seconde Commission mixte de tracé des frontières), l'Arrêt dit que
 « La Cour considère qu'en 1908-1909 la Thaïlande a bien accepté la carte de l'Annexe 1 (...) comme étant la frontière (...) Les deux parties ont par leur conduite reconnu la ligne et, par là même, elles sont effectivement convenues de la considérer comme étant la frontière (...) La Cour considère que l'acceptation par les parties de la carte de l'Annexe 1 a incorporé cette carte dans le règlement conventionnel dont elle est devenue partie intégrante ».

La carte en question est tout à fait claire; elle a déjà été reproduite, par exemple dans la brochure tout récemment publiée par le Conseil des ministres à la mi-Juin 2008, citée dans *Cambodge Nouveau* n° 266. Ce qui manque encore c'est un bornage précis. « c'est l'affaire de la Commission mixte du tracé des frontières », comme le rappelait M. Var Kim Hong (cn 257). En tous cas ce tracé ne devrait rien avoir à faire avec l'inscription de Preah Vihear au patrimoine mondial.

Pour toutes ces raisons, il est assez surprenant que la Thaïlande ait fait connaître avant la réunion de Québec sa revendication d'une surface assez considérable dans le Nord et l'Ouest du temple (carte ci-dessous), et que, après une discussion de 10 heu-



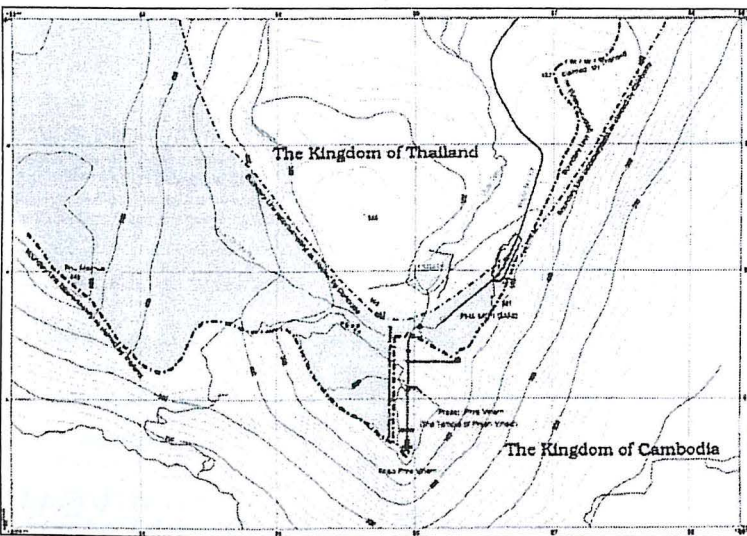
Plan du site sacré du temple de Preah Vihear

res; dit le document cité publié par le Conseil des ministres, entre les deux parties le 22 mai, officiellement signé le 18 Juin, on se soit mis d'accord sur un nouveau texte et sur une nouvelle carte remplaçant les accords et les cartes précédentes (cn 266). Nous avons pu voir les deux pages de ce document.

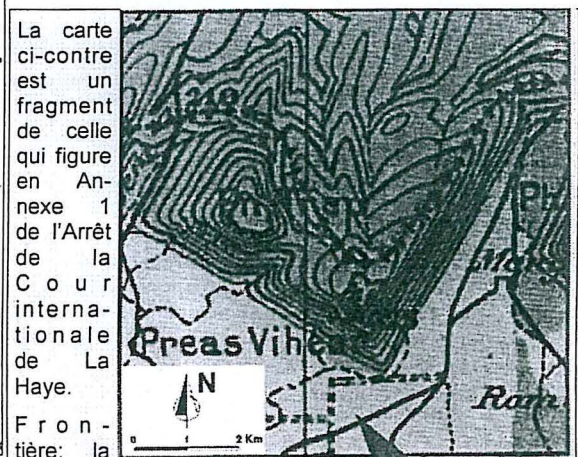
Il ne s'agit là sans doute que de calmer les esprits très échauffés du côté thaïlandais, montrer que le gouvernement n'abandonne rien. C'est dire que la question est délicate.

L'effet de ce nouveau document, dont on peut se demander s'il a un poids juridique quelconque, va être probablement de relancer les discussions pour un temps indéfini.

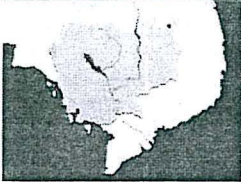
Pour une fois les attermoissements, les manœuvres, les palinodies des juristes auront un avantage, celui de laisser aux esprits le temps de se calmer. **c.n.**



Carte récente pour le même secteur, dressée unilatéralement par le Royaume de Thaïlande, la partie en jaune matérialisant la revendication thaïlandaise. Source: Conseil des ministres du Cam-



Frontière: la ligne de croix. Source : brochure publiée par le Conseil des Ministres fin Juin 2008.



DIVERS

Législatives: contestations

Elles ont été décevantes pour les partis de l'opposition, qui n'ont obtenu ensemble que 33 sièges, face aux 90 du PPC, et refusent les résultats qui selon eux ont été truqués: de très nombreux noms auraient été absents des listes électorales. Le lendemain du scrutin Sam Rainsy évaluait à un million le nombre d'électeurs empêchés de voter parce que leurs noms ne figuraient pas sur les listes. Il se plaignait déjà en mai des manipulations des listes électorales à l'occasion de leur « nettoyage » (gens qui ont déménagé, qui sont morts ...), effectué en prévision des législatives de Juillet: « Selon, mon estimation, sur les 600 000 noms rayés, au moins un tiers l'ont été pour des raisons politiques. Et il y a aussi les gens qui auraient dû être effacés et qui restent sur les listes. » (cn 264). Mu Sochua, secrétaire générale adjointe du PSR, évalue à 50 000 le nombre des noms supprimés de la liste finale (*Cambodia Daily* du 1.8).

La mission d'observation de l'Union Européenne a estimé que « ces élections marquaient un progrès sur les précédentes mais n'avaient pas atteint les critères internationaux fondamentaux », appréciation qui n'est pas étayée par une très solide argumentation.

Le NEC National Election Committee nie évidemment toute manipulation, fait observer que tous les électeurs pouvaient vérifier avant le vote s'ils étaient inscrits ou non sur les listes. C'est le Conseil Constitutionnel qui décidera finalement de la validité des élections.

Preah Vihear: apaisement

Aux dernières nouvelles le 31 Juillet, le risque d'un affrontement diminue. Après de nouveaux, longs entretiens entre les ministres des Affaires étrangères cambodgien et thaïlandais, le 29, on s'orientait vers un retrait des troupes — bien que des soldats thaïs occupent toujours la pagode située côté cambodgien. Les effectifs thaïlandais sont d'environ 600 hommes.

Cette querelle a été très artificiellement montée, côté thaïlandais, par le PAD, *People's Alliance for Democracy*, pour attaquer le gouvernement, proche de l'ancien Premier ministre Thaksin. Elle a presque dégénéré en conflit à cause de la confusion créée dans une opinion thaïlandaise très nationaliste: le gouvernement, et Thaksin, auraient accepté le classement en échange d'avantages obtenus du Cambodge dans la région de Koh Kong.

En fait l'inscription du temple au patrimoine mondial de l'Unesco n'a rien à voir avec le tracé de la frontière, il n'est en rien préjudiciable

aux Thaïs. Il reste à réaliser un aborne-

ment précis à Preah Vihear, mais qui ne devrait pas apporter de modification importante. Le dossier existant est solide (voir dans ce n°). C'est l'affaire de la Commission mixte chargée du tracé des frontières.

Le classement va permettre de créer un organisme international qui s'occupera de la sauvegarde, de l'entretien du temple, de sa gestion, de la protection de la région environnante, comme c'est le cas pour le Parc archéologique d'Angkor Vat (voir *Le dossier Preah Vihear*, cn 259, décembre 2007). La Thaïlande pourra naturellement faire partie de cet organisme, nous confirmeraient fin Juin M. Phay Siphon Porte-parole du gouvernement, et M. Pen Nguon, Conseiller au Conseil des ministres (cn 266).



Montage de motos

Une usine de motos *Yamaha* sera construite en 2009 par l'importateur *Asia motors Co*, un investissement de 10 millions de dollars. Les achats de motos augmentent très rapidement, à cause de l'amélioration du réseau routier, de la proportion croissante des jeunes dans la population, de l'amélioration du niveau de vie dans les campagnes. Aussi à cause de la hausse du prix des carburants.

Développement du littoral

Dans les districts de Botum Sakor et Siri Sakor de la province de Koh Kong sera construit par la compagnie chinoise *Tianjing Investment and Development Group* une cité de 30 000 chambres comportant 3 hôtels 5 étoiles, avec un centre financier et un golf.

Iles: le *Royal Group* projette d'investir 2 milliards de dollars dans l'aménagement de l'île de Koh Rong, en face de Sihanoukville. Le projet, qui comporte un aéroport, est étudié par *Millenium*, de Hong Kong. Il n'a pas encore été officiellement agréé.

Francophonie

Au nombre des raisons qui contribuent à la pérennité du français au Cambodge, il faut aussi compter le fait que toutes (ou presque toutes) les connaissances concernant l'histoire, l'urbanisme, l'archéologie, la sociologie, le droit, la linguistique, ... ont été publiées en français, nous fait remarquer un lecteur à propos de l'article sur la francophonie en Asie du Sud-Est (cn 266). Une connaissance approfondie du Cambodge et des Cambodgiens passe nécessairement par ces travaux et par ces publications en français — en attendant qu'elles soient traduites en khmer. Les travaux écrits directement en khmer, et les traductions, sont encore très rares.

Un autre lecteur fait observer que l'apprentissage du français devrait logiquement passer par l'enseignement privé — payant — comme cela se pratique très couramment dans de nombreux pays.

Tout Cambodge Nouveau en six volumes

Dix collections complètes de *Cambodge Nouveau* — les 262 numéros parus de février 1994 à février 2008 — ont été reliées grâce au programme *Valease — Valorisation de l'Écrit dans l'Asie du Sud-Est* — et à l'Ambassade de France. Chaque collection compte six volumes, sous forte couverture, réalisation *Khmer Dev*. Chaque volume contient, à la fin, un INDEX complet de tous les articles parus avec leurs références, facilitant les recherches. Ces collections sont données aux principales bibliothèques du Cambodge: Bibliothèque nationale, Institut Bouddhique, Bibliothèque Hun Sen, Bibliothèque du Sénat, Bibliothèque du Musée national, Bibliothèque du Centre d'études khmères à Siem Reap, nouvelle Bibliothèque Hun Sen — Louk Choum Teav, etc ...

Guide Total des Routes du Cambodge

La quatrième édition, 2008, est en vente: cartes mises à jour et enrichies (villages, sites archéologiques etc ...), texte très augmenté. Le Guide Total des Routes devient un Guide touristique, avec de nouveaux itinéraires, beaucoup d'informations dans les domaines de l'archéologie, des zones protégées, ...

CAMBODGE NOUVEAU
le journal des décideurs votre meilleur investissement



Publié par la SERIC
Directeur — rédacteur en chef
Alain Gascuel

photos *Cambodge Nouveau* etc ...

distribué par e-Juin
depuis le n° 253 de Juin 2007

CAMBODGE NOUVEAU

58 rue 302 - BP 836 Phnom Penh

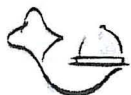
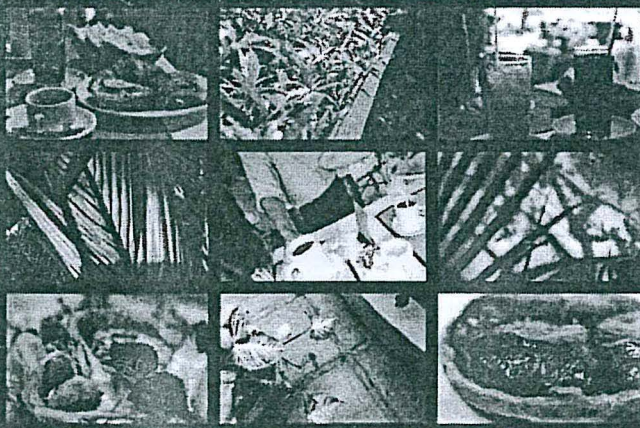
tel 023 214 610 portable 012 803 410

E-mail cambodge.nouveau@forum.org.kh

www.cambodgenouveau.com

Comme à la Maison Delicatessen

Restaurant, Deli Shop & Catering



13 St 57, Phnom Penh - 023 360 801 / 012 951 869

www.commealamaison-delicatessen.com

Tous les jours de 6h00 à 15h00 et de 18h00 à 22h30